

Note d'opportunité pour la tenue du 24^{ème} Congrès de la FNCC

POURQUOI UN CONGRES DE LA FNCC ?

Aujourd'hui, en matière de culture, les attentes des citoyennes et des citoyens sont plus fortes et les inquiétudes des professionnel-le-s plus vives que jamais. La responsabilité des collectivités territoriales, premiers financeurs publics de la culture, n'a jamais été aussi grande.

Comment, dans un monde en pleine mutation, exercer la responsabilité culturelle publique ? Comment mettre en œuvre une politique attentive au désir des personnes de participer à la vie culturelle, une politique respectueuse de leurs droits culturels ? Comment accompagner les artistes et promouvoir la diversité de la création ?

Notre société a besoin d'un nouveau souffle culturel, d'une énergie inédite, faite d'inventivité, d'innovation et de conviction que le bien-être de chacun et de chacune, le dynamisme des territoires, la vitalité de l'économie se nourrissent des valeurs de solidarité, d'intelligence et de partage qui sont au fondement de la vie sensible. « *La culture émane de la société toute entière et c'est à elle qu'elle doit retourner* » (Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles). C'est à parcourir ce cercle de l'échange et de l'écoute – en rompant les habitudes, en dépassant les blocages, en transcendant les clivages – que la responsabilité culturelle publique doit se déployer.

Thématiques du 24^e Congrès de la FNCC

1. La réforme territoriale : le bouleversement

Nouvelle carte des régions, des intercommunalités, communes nouvelles, compétence partagée, Conférences territoriales de l'action publique, "CTAP culture"...

- ❖ *Comment préserver la pérennité de l'engagement culturel des collectivités et renforcer leur dialogue entre elles et avec l'Etat ?*
- ❖ *Comment dynamiser grâce à la réforme territoriale la vitalité culturelle des territoires ? Comment ouvrir les institutions culturelles et les mettre davantage au service des attentes de chacune et de chacun ?*

2. Les droits culturels des personnes : horizon, nouveau souffle d'action et de réflexion ?

Les lois NOTRe et LCAP imposent aux collectivités et à l'Etat de prendre en compte l'accès des personnes non seulement aux œuvres mais à leur propre richesse expressive...

- ❖ *Qu'est-ce qu'un droit culturel : un principe éthique et/ou un guide efficace pour une action au plus près de personnes, de leurs besoins de s'exprimer, de leurs aspirations réelles ?*
- ❖ *Comment articuler démocratisation et démocratie culturelle ?*
- ❖ *Comment transformer en réalité le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes ?*

3. La diversité culturelle : éloge de la différence ou richesse du dialogue ?

La diversité culturelle est un fait. Peut-elle devenir un projet ?

- ❖ *Comment favoriser une meilleure représentation de la réalité multiculturelle de notre société dans la culture ?*
- ❖ *Comment promouvoir le dialogue entre les cultures et construire ensemble le terreau de notre sensibilité partagée ?*

4. La double transversalité des enjeux culturels

Les arts se mêlent et les enjeux culturels traversent l'ensemble des champs des politiques publiques.

- ❖ *Comment soutenir les arts pour eux-mêmes, sans renoncer à leurs "retombées" sociales et économiques positives ?*
- ❖ *Comment concrètement dépasser les logiques sectorielles et inscrire la culture au cœur de l'ensemble des politiques publiques ? Comment mêler les savoir-faire et croiser les énergies ?*

5. La mutation numérique : outil de liberté et de renouvellement des politiques culturelles publiques ?

La mutation numérique est aujourd'hui techniquement largement réalisée, mais son impact et les possibilités qu'elle ouvre persistent à n'être qu'insuffisamment pris en compte.

- ❖ *Comment investir politiquement l'espace déterritorialisé du numérique ?*
- ❖ *Comment mettre Internet et les technologies au service de la diversité de la création et de la promotion des droits culturels des personnes ?*